

La Feuille de chou



Journal de la commune de Sainte-Aulde

La mer commence à Sainte-Aulde



Vous en avez marre de retrouver du plastique dans vos steaks de thon, dans vos surimis et dans vos filets de bar ? Vous trouvez que les arbres décorés, à part les sapins de Noël, ça n'a pas lieu d'être ?

Vous aurez remarqué que cette fois encore, les inondations d'hiver ont apporté quantités de déchets plastiques qui se sont accrochés aux branches des arbres qui longent la Marne et se sont répandus sur les berges. Soit on attend qu'ils se dégradent par eux mêmes (les plastiques ne se dégradent jamais complètement et on ignore encore la gravité de l'impact sanitaire), soit on se remonte les manches et on enfle nos bottes, on sort des bateaux (barques, paddle, kayaks...), on prend des (grands) sacs poubelles, une paire de gants et on part à pieds ou en bateaux pour nettoyer les rives.

Rendez-vous le **dimanche 4 avril à 14h à la plage, ou à 12h pour les «pique-niqueurs» !**

Avis aux possesseurs de barques et autres embarcations ! Seront là pour l'occasion deux canoés, un kayak et une yole mue par des rames. De quoi embarquer 7 personnes (ou 7 + 1 enfant dans la yole) mis à disposition par Hervé. Les canotiers installeront des bennes à ordures près de chaque emplacements de poubelles.

Hervé Giraud

Sans concertation mais avec les mêmes intentions !

Par un concours de circonstances ou un simple intérêt commun, les pêcheurs locaux avaient fait ce même constat, et ont mené une action le 13 mars sur Sainte-Aulde pour un nettoyage de printemps. Cela est la continuité des différentes actions menées tout au long de l'année pour entretenir les bords de Marne de manière autonome et indépendante de toute association.

Xavier Gadi



Devenons des apprentis compositeurs - suite

Une présentation du SMITOM par un maître composteur aura lieu à la mairie le **vendredi 2 avril à 18h.**

Vous êtes les bienvenus, nous pourrions envisager ensemble l'endroit le plus propice pour l'installation par exemple....

Marché saintaldais

Tous les 2ème samedis du mois de 15h à 19h.

La belle saison des marchés typiques reprend doucement, voici ceux qui nous entourent !

Marché de Saâcy-sur-Marne

- Tous les Vendredis du mois à partir de 18h
- Place de l'église
- Marché hebdomadaire :
- Tous les samedis matins à partir de 8h
- Place de l'église.

Marché campagnard de Marigny-en-Orxois

De mars à décembre, tous les derniers dimanches de chaque mois. de 8h à 13h, le village s'anime autour de la Halle.

Jouarre

Un samedi par mois.

Il va passer par ici !

Un petit coup de klaxon d'antan. L'épicerie ambulante **Il est passé par ici** arrive dans quelques semaines au sein du village. Grég porte ce beau projet ambitieux que nous soutenons pleinement, celui de passer avec son camion boutique pimpant au coeur de nos hameaux afin de nous proposer de

... Il est passé par ici ...

Plats Cuisinés - Epicerie Ambulante - Commerces Locaux ...

Greg : 06 70 16 16 05 hosmalingregory@gmail.com

l'épicerie sèche, des plats cuisinés, des produits locaux de la ferme et du jardin Nous l'avons rencontré lors de notre premier marché, questionnant les passants pour connaître les besoins des uns et des autres.

ET SI NOUS METTIIONS À L'HONNEUR L'ARRIVÉE DES BEAUX JOURS, LE RETOUR DE LA LUMIÈRE APRÈS LES MOIS D'HIVER. À L'INSTAR DU PRINTEMPS CONSIDÉRÉ COMME LA SAISON DE LA RENAISSANCE DE LA NATURE, L'OEUF EST UN DE CES SYMBOLES DE RENOUVEAU, ALORS, CHERS ENFANTS ! SURVEILLEZ VOS JARDINS LES NIDS NE SONT PAS LOIN !

• É D I T O •

→ Samedi 13 mars 2021, 19 heures, le premier marché mensuel de Sainte-Aulde vient de fermer ses portes. Ces quelques heures, ponctuées d'averses et de rafales de vents, n'ont, malgré cela, pas manqué de chaleur. Nos courageux marchands et visiteurs ont bravé la météo taquine, et le plaisir de se retrouver autour de cet événement était agréable à voir.

Notre marché s'étoffera mois après mois de nouveaux étals et, lorsque nous en aurons de nouveau le droit..., nous installerons quelques tables et chaises afin d'offrir la possibilité de déguster vos achats sur place et de partager un vrai moment de convivialité lors de ce rendez-vous qui, nous l'espérons, deviendra incontournable.

Prochain rendez-vous : le samedi 10 avril après-midi.

Concernant les démarrages des chantiers annoncés dans notre Feuille de chou du mois de janvier, des contre-temps administratifs les ont décalés. Vous retrouverez la chronique Voie Douce dans les pages qui suivent. Quant à la tranche 4 de l'enfouissement des réseaux, vous avez pu voir fin février les premiers engins et les premières tranchées creusées. Les travaux ont toutefois été suspendus temporairement ; notre maître d'œuvre, la société SDESM, annonçant un « surcoût Covid » facturé par l'entreprise exécutante à hauteur de 10 000 euros. Nous ne pouvions pas accepter en l'état ce surcoût, présenté de plus sans justificatif, et qui représentait tout de même presque 10 % supplémentaires du coût total hors taxes des travaux. Notre maître d'œuvre met tout en œuvre pour négocier ce montant.

Et puis enfin, conformément au souhait annoncé lors de notre campagne de nous rapprocher des communes voisines, deux rencontres ont déjà eu lieu. Nous vous en dirons davantage très vite.

Bonne lecture !

Marie-Noëlle Stanislas



MAIRIE

10 rue du bourg
77260 SAINTE-AULDE

Tél. : 01 60 23 65 16

Secrétariat - mairie@sainte-aulde.fr

Conseillers municipaux - vivonssainteaulde@gmail.com

www.facebook.com/sainteaulde

www.sainte-aulde.fr

Heures d'ouverture de la mairie

Lundi, mardi et mercredi : 9 h - 12 h Vendredi : 14 h - 17 h

Permanence de Marie-Noëlle Stanislas le mercredi matin et le vendredi ou sur rendez-vous.

COMITÉ DE PILOTAGE

Tous les deniers samedi du mois à 10h sont organisés des comités de pilotage avec des ordres du jour pensés en fonction des besoins d'échange sur les sujets, projets en cours ou à venir. Certains sujets permettent d'être davantage approfondis en dehors des conseils municipaux et d'autres sont proposés par les saintaldais.

Court compte rendu du 30 janvier 2021 dont 7 élus et 9 saintaldais étaient présents.

• Comité des fêtes : Une association est en cours de création dont le bureau souhaite être constitué de saintaldais en majorité. L'association attend des bénévoles et intéressés pour façonner son profil.

• Imaginons les marchés de Sainte-Aulde : Les contacts rencontrés lors de l'organisation du marché de Noël nous permettent d'envisager un marché à tester sur une période de 6 mois. (le premier s'est donc déjà organisé)

• Comment souhaiter la bienvenue aux nouveaux nés, aux nouveaux saintaldais et comment récompenser nos jeunes diplômés : Pour les diplômés : Utilité des dictionnaires pour des diplômés adolescents ? alors que les enfants en ont besoin avant, à partir du CE1 pour apprendre à s'en servir ...
→ Idées proposées : Une clé USB, un Atlas, un sac à dos pour l'entrée en 6ème ? et surtout, interroger les élèves pour connaître leur souhait, leur point de vue ? pour les nouveau-nés : pyjama ou un livre.

• La communication de la mairie vers les saintaldais et réciproquement : A été proposé de récupérer les boîtes mails de tous ceux qui le souhaitent (recevoir la FDC et autres infos en dématérialisé. Il y a 320 boîtes aux lettres.

→ L'idée a été proposée d'identifier les boîtes aux lettres par un autocollant souhaitant recevoir les infos en dématérialisé plutôt que papier, pour informer les habitants/facteurs lors des distributions d'informations papier. Se servir du site internet ?
→ Un sondage est glissé sur la feuille annexe.

• La cantine scolaire : Huguette Gillon nous informe qu'il y a beaucoup de gaspillage. Un temps d'observation et d'analyse est accordé durant lesquels les aliments restants seront pesés pour estimer la perte et revoir à la baisse si besoin la quantité commandée. Il est aussi proposé d'inviter les CM1 et CM2 à constituer leurs repas et remettre en fonctionnement le composteur de l'école par les élèves afin qu'ils prennent conscience du gaspillage, les sensibiliser et les investir. Le corps enseignant peut avoir un rôle pédagogique ? organiser une visite chez un maraîcher.

→ Retours d'expérimentation et de relevés lors d'un prochain comité afin d'évaluer les besoins.

• Compostage et recyclage : Peu de retour de sondage, 7, mais tous favorables pour avoir une présentation du Smitom et un compostage collectif.
→ Le comité pense favorable d'organiser une présentation.

• La Feuille de chou : La mise en avant des savoir-faire des saintaldais a été très bien appréciée. Mise en page plus structurée sur la 2ème. Certaines couleurs trop ton sur ton à proscrire. Un retour sur la gestion du budget, recettes et dépenses par trimestre serait attendu. Numéroter les pages pour ne rien oublier à lire.

→ Prochain comité de pilotage le 27 mars à 10h.

CHRONIQUE

LE TRACTEUR

Nous avons rencontré lors du déneigement du samedi 16 janvier une casse sur le tracteur municipal.

Un premier diagnostic a permis de voir que l'arbre de transmission de la marche avant ainsi que l'inverseur avaient cassé.



La décision a été prise de poursuivre le diagnostic en ouvrant le tracteur, afin de s'assurer qu'il n'y avait pas de dégâts dans la boîte de vitesse et dans le circuit hydraulique (pompe).

A ce jour, le tracteur se trouve toujours chez le concessionnaire pour l'établissement complet de ce diagnostic. Cela va coûter cher, mais nous ne pouvons pas prendre de risques, et arrêter les recherches après les premières casses découvertes. Ce tracteur, CLAAS ATOS 340, acheté pour neuf en juin 2018 (53 500 euros HT), a malheureusement déjà subi de nombreuses réparations.

Nous devrions bientôt recevoir le devis final des réparations.

SALUT À TOI!

Entres autres

...
Anna ROISSE

est née le 19 janvier 2021

OUI OUI! PACS

Marion CERCILLIEUX et Pierrick LECOMTE ont fait le pas ensemble le 15 février 2021



LE MARCHÉ SAINTALDAIS

Voici la liste des exposants et produits présents lors du premier marché qui s'est déroulé sur la placette de la mairie (en cours d'élaboration)

- Maraîcher bio Serre des soupirs d'Essômes sur Marne _facebook.vraybio
- Produits safranés de Crouy sur Ourq _facebook.SafranDeCoulombs/ + Slow cosmétique
- Créations artisanales/accessoires en tissus _instagram.latelierd_annesophie
- Apiculteur de Dhuisy
- Champagne de Serge Cailliez _facebook.champagnesergecailliez
- Artisan brasseur Grand Morin à Dammartin-sur-Tigeaux
- Ostréiculteur de l'Ile d'Oléron
- Artisan traiteur Lacaille de Crouy sur Ourq
- Plats cuisinés Angèle fait sa cuisine de Jouarre
- Pâtes de Marles-en-brie _facebook.despatesbriardes
- Boulangerie Briardine de La ferté sous Jouarre
- Fromager L'Affine Bouche de la Ferté sous Jouarre _facebook.Laffine-bouche-Fromagerie



LA VOIE DOUCE

Le projet voie douce suit son cours, il a été validé par le Département. Vous verrez bientôt s'installer des chicane pour débuter une phase d'essai. Pour les curieux, le plan est consultable en mairie.

Info aggro!

TAXE ORDURES MENAGERES / COVALTRI

La collecte des biodéchets

Actuellement les biodéchets que nous déposons dans nos poubelles grises sont incinérés.

Très prochainement, cette action sera interdite, ainsi COVALTRI travaille sur la mise en place d'une 4ème poubelle à biodéchets (les déchets alimentaires et autres déchets naturels biodégradables).

Pensons ensemble à notre installation de composteurs collectifs, c'est écologique et économique !

Participation citoyenne

La démarche « Participation Citoyenne », proposée par la Gendarmerie, consiste à sensibiliser les habitants d'une commune et à les associer à la protection de leur environnement. Elle encourage la population à adopter une attitude solidaire et vigilante ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier : des renseignements utiles peuvent ainsi être remontés rapidement grâce aux personnes enregistrées dans ce dispositif.

Tout habitant de la commune peut être enregistré dans ce dispositif. Pour cela, une fiche d'inscription sera complétée et transmise à la Gendarmerie. La composition du 17 à partir d'un numéro de téléphone inscrit au dispositif permettra de situer l'appel, et d'avoir, en cas de besoin, une intervention plus rapide, 24 heures sur 24, et 7 jours sur 7.

Ce dispositif ne donne aucun pouvoir de police administrative, ou de police judiciaire aux personnes adhérentes. Il est un service d'entraide, encadré par la loi, et réglementé par une convention tripartite signée pour trois ans par la Municipalité, la Préfecture, et la Gendarmerie.

Sa mise en place se déroule en plusieurs étapes : visite de la commune par la Gendarmerie, engagement des élus, adhésion de la population, puis encadrement administratif et légal. Nous proposons que Sainte-Aulde adhère à « participation citoyenne » (dispositif gratuit).



Vous pouvez nous faire part de vos remarques ou de votre intérêt pour cette démarche par mail : mairie@sainte-aulde.fr :

- en nous demandant de vous faire parvenir de la documentation reçue par la Gendarmerie.
- en nous informant de votre volonté d'être enregistré dans ce dispositif si Sainte-Aulde adhère.

Les galettes & les crêpes

L'association Class'Noisette gérée par la directrice de l'école avec des parents d'élèves mais pas que!!! Chaque habitant peut intégrer l'association.

Elle a pour but de récolter des fonds pour du matériel, des sorties scolaires ainsi que pour le voyage scolaire organisé tous les 3 ans pour les élèves de primaire.

Nous avons choisi cette année d'ouvrir notre vente de galettes Class'Noisette de janvier aux membres du collectif de randonnée Saintaldaise, Rando'Sens, qui a répondu favorablement.



Pour la vente des crêpes de février, nous avons proposé en plus de Rando'Sens, au CCAS par l'intermédiaire des élus municipaux. Grâce à cela, nous avons doublé la quantité de crêpes vendues.

D'autres événements seront proposés via le Facebook de la mairie de Sainte-Aulde.

Et si vous avez envie de vous investir dans l'association, n'hésitez pas à vous faire connaître à l'école.

Audrey Marty

Collecte de jouets / vêtements

Une collecte de jouets a eu lieu le 6 février. Merci aux participants !

Ces jouets serviront aux activités périscolaires et nous étudions la possibilité d'organiser une vente au profit de Class'Noisette en même temps qu'une collecte de vêtements.

Si tel n'était pas le cas, ces jouets seront donnés à une association caritative.

Sergine Montuy

Info agglo!

Ouverture à La Ferté-sous-Jouarre d'un guichet France Services pour faciliter gratuitement l'accès des habitants aux démarches administratives des organismes suivants : Caisse d'allocation familiale, Caisse d'assurance maladie, Ministère de la justice, Préfecture de Seine-et-Marne, Pôle emploi, Caisse nationale d'assurance vieillesse, Direction départementale des finances publiques (DDFIP), La sécurité sociale agricole (MSA).

Il dispose d'un espace numérique, en libre-service, pour les démarches sur internet et propose un accompagnement par un agent. Des ateliers de formation au numérique seront également proposés. Le France Services est équipé d'espaces confidentiels permettant au public d'effectuer leur rendez-vous en visio-conférence dans une salle, avec la mise à disposition du matériel adéquate et sécurisé : casque audio, micro, ordinateur, webcam. France Services La Ferté-sous-Jouarre - 17 rue de Reuil - Tél : 01 60 22 19 19
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Les chemins et les sentes !

Cet hiver, les cantonniers de Sainte-Aulde, Alain et Grégory, ont rouvert à la promenade :



La sente des Préméniaux aux Chatrelles, dite sente des Amoureux, qui relie la rue des Vernets et la rue des Marais a été inaugurée le 12 février 2000 par Monsieur le Maire Yves Becquet.

Le Tortillard (qui relie le chemin Au-dessus des Montagnes et le chemin du Veignard).

Nos plus anciens du village ont bien connu cette sente, puisqu'elle permettait aux habitants de Chamoust de rejoindre le bourg. « Le chemin emprunté par les enfants de Chamoust pour aller à l'école. Aux beaux jours, on faisait une cabane dans les bois, et on donnait rendez-vous à certains enfants de Sainte-Aulde. Souvenirs, souvenirs.» Huguette

Le pré aux pommes

Début mars, le Pré aux pommes s'est refait une beauté, et a revêtu ses couleurs de printemps. Notre cantonnier Grégory a poncé et repeint les structures en bois. Le sable a été nettoyé, retourné et remis à niveau.

La société SOLEUS est également venue faire le contrôle annuel des structures. Tout va bien.

Il ne manque plus qu'un peu de la douceur printanière pour retrouver un parc rempli d'enfants.



Le point finances

La crise sanitaire a impacté fortement les collectivités territoriales durant l'année 2020.

En ce 1er trimestre 2021, nous avons rencontré notre députée de circonscription Patricia Lemoine et lui avons fait part de nos difficultés du moment.

Nous avons souscrit dans l'urgence mi-février une ligne de trésorerie de 65 KE auprès du Crédit Agricole pour assurer les paiements de nos besoins à court terme.

Avec son aide, un gros travail est réalisé pour récupérer les subventions dues à notre commune pour un montant total de 95 KE auprès des divers intervenants. (DETR, Région, Sdesm) Il est anormal de subir les retards de paiement de tous ces organismes pourtant maintes fois relancés.

Notre petite commune ne peut pas se permettre d'investir sans le retour rapide de celles-ci en clôture de dossier.

Tout va bientôt rentrer dans l'ordre et nous serons encore plus vigilants sur ce point.

Au niveau de la dette, nous avons pris contact avec nos partenaires financiers pour tenter de renégocier nos prêts en cours : 2 anciens contrats signés auprès de la SFIL ont été étudiés, ils ne permettront malheureusement pas de trouver des gains au niveau des coûts de crédit.

Ces prêts étant adossés à des OAT (obligations d'état long terme) avec des critères bien définis, pour en demander le remboursement anticipé, il nous faudrait payer une pénalité correspondant aux intérêts à verser jusqu'à la fin des contrats. Il n'est donc pas raisonnable d'y penser.

Deux autres prêts sont en cours avec le Crédit Agricole. Nous avons pris contact avec notre correspondant, nous pourrions compter sur leur aide précieuse dans le futur.

L'un prend fin en mai 2022, et ne nécessite donc pas l'intérêt d'une renégociation, le deuxième a un taux compétitif.

2021 sera encore une année compliquée et nous poursuivons nos efforts, ce, dans l'intérêt des Saintaldais.

Thierry Petibon

La sécurité routière !

La sécurité sur nos routes est une vraie préoccupation pour tous. Nombreuses sont les remarques sur la vitesse excessive.

Nous nous sommes donc rapprochés de bureaux d'étude afin d'étudier différents points de mesure du trafic en vue d'audit dans un premier temps.

Cela permettra par la suite une mise en œuvre d'un plan de circulation.

Cette étude sera prise en charge par le Département (répartition du produit des amendes de police)

Une caméra à Pisseloup

Une caméra vidéo surveillance sera posée en bas du chemin de Pisseloup, en direction de la route, croisement Chemin de Pisseloup, Route de Montreuil aux Lions.

C'est une initiative de la commune de Bézu-le-Guéry (en cas d'accidents)

L'éclairage nocturne ...

Le fait que les astronomes amateurs et les promeneurs nocturnes ne jouissent plus du ciel étoilé qu'en s'éloignant des villes ne sont pas les seules conséquences: la santé humaine et l'environnement en pâtissent également.

Outre le fait que certains d'entre nous ont des lampadaires devant leurs fenêtres, les empêchant de dormir sagement, de façon plus générale le manque d'obscurité est reconnu potentiellement cancérigène.

La qualité de notre sommeil est régulée par notre sécrétion de mélatonine permise par l'obscurité totale, elle influe sur notre appétit, notre libido, ralentit notre vieillissement et la prolifération des cellules cancéreuses présentes en permanence dans notre organisme.

Et sur un plan général, quelle aberration cet éclairage nocturne inutile, infime circulation piétonne la nuit dans les rues de Sainte-Aulde, et qui plus est en période de couvre feu. Pourquoi faire tourner inutilement nos centrales nucléaires. Nous éteignons bien les lumières chez nous, pourquoi tout allumer dehors! Quelle aberration Si on voyait nos robinets ouverts en permanence, on réagirait! Et là, avec la lumière, que fait-on? Ne nous faisons pas d'illusion nous payons ce gâchis énergétique par notre porte monnaie, notre santé, et la mort des animaux nocturnes nécessaires à notre équilibre écologique. Je vous propose donc de répondre au sondage ci-joint, présenté à nos élus municipaux, ils agiront pour notre bien être. Le dernier sondage à ce sujet il y a quelques années était passé inaperçu, il avait eu très peu de réponses.

Si vous avez un peu de temps pour sensibiliser vos voisins et amis saintaldais, de nombreuses réponses donneraient une valeur à ce sondage.

Vous pouvez si vous le souhaitez regrouper vos réponses, par le moyen que vous voulez, sur un papier commun libre par exemple.



Vous pouvez répondre soit par email individuel à vivonssainteaulde@gmail.com en mentionnant votre nom et votre adresse avec en Objet : éclairage public, ou déposer le sondage en mairie.

Vous remerciant de votre sensibilisation à ce sujet qui nous intéresse tous.

Christian Noury

A la chasse aux Bourdalouës

Un coup de fil à la mairie...

« - Bonjour ! Savez-vous s'il y a des bornes de nivellement à Sainte-Aulde ? c'est pour un devoir scolaire .»

- Haaaa... Question intéressante ! Oui, il y en a. Ça vous dit de faire un article sur vos recherches ? » Retour de 3 jeunes saintaldaises.



DEFINITION :

Un repère bourdalouë sert à indiquer à quelle altitude se situe un lieu. Cette altitude est donnée par rapport au niveau de la mer (niveau 0). Ce repère ressemble à un petit cercle, très ancien !

COMMENT NOUS EST VENU L'IDEE DE CET ARTICLE ?

Tout est parti d'un défi lancé par notre profes-



seure de maths alors que nous étions en train de découvrir les nombres relatifs (nombres négatifs et nombres positifs) au travers des notions de profondeur et d'altitude.

Le challenge était de trouver un repère Bourdalouë dans notre village.

SON HISTOIRE

Le réseau Bourdalouë a été établi de 1857 à 1864 par Paul-Adrien Bourdalouë. Le niveau zéro bourdalouë fut fixé par une décision ministérielle du 13 janvier 1860, donnant comme niveau zéro la Méditerranée.

Ce point zéro se situe à Marseille. Ce zéro fut appelé «zéro Bourdalouë». Voilà pourquoi aujourd'hui le nom de ce repère se nomme Bourdalouë .

QUELQUES PETITS CONSEILS POUR TROUVER CE REPERE :

Pour trouver le repère Bourdalouë nous vous conseillons de chercher sur les plus vieux bâtiments de Sainte-Aulde . Sainte-Aulde contient plusieurs repères Bourdalouës. Nous en avons trouvé 5, mais peut-être que vous, chers Saintaldais, vous les trouverez tous !

A VOUS DE JOUER !!!!

Bonne chasse !

Angéline, Anastacia & Marie

Un Ail qui se fait désirer...

Ce que j'apprécie beaucoup, dans mon métier de botaniste, c'est réaliser des inventaires floristiques : c'est-à-dire étudier une zone donnée, la parcourir en long, en large et en travers pour noter toutes les espèces végétales sauvages qui s'y trouvent. Je suis amené à faire cela un peu partout en France pour ma profession et j'en réalise aussi lors de mes moments de repos. C'est ainsi que j'ai ratissé Sainte-Aulde et ses environs à de nombreuses reprises. Et j'ai beau passer et repasser plusieurs fois aux mêmes endroits, à des périodes différentes, je trouve toujours des espèces que je n'y avais jamais vues auparavant.



Parmi toutes les plantes qui poussent sur notre commune, il y en a une qui m'a toujours étonné par son absence. Elle s'appelle l'Ail-aux-ours (*Allium ursinum* L.). Les montagnards disent que les ours adorent manger leurs bulbes au printemps, lorsqu'ils sortent de leur longue période d'hibernation et ont besoin de récupérer des forces. C'est une plante de petite taille, qui affectionne les sous-bois forestiers, humides, souvent le long de tranquilles petits rus. Ses feuilles ont une forme allongée, un peu comme les jeunes feuilles d'arums, mais exhalent une très forte odeur d'ail. Lorsqu'elle fleurit, cette espèce présente de magnifiques bouquets de fleurs blanches à six pétales, disposés en étoile. Or, dans notre commune de Sainte-Aulde, ce ne sont ni les sous-bois forestiers frais et humides, ni les petits ruisseaux qui manquent. Et pourtant, point d'Ail-aux-ours rencontré lors de mes balades floristiques auxquelles j'ai accès de par mon statut de professionnel que l'espèce n'a jamais été observée ni au nord-est de la Seine-et-Marne ni au sud de l'Aisne. Exit, me dis-je, de l'Ail-aux-ours à Sainte-Aulde.

Et puis un jour où vous ne vous y attendez pas, la chance – certains diront le flair – fait que tout bascule. Alors que j'avais un vilain tour-de-rein, pour oublier la douleur, je me pousse à marcher un peu sur les bords de Marne. En remontant un des nombreux petits ruisseaux qui y aboutissent, au milieu des plantes habituelles de printemps, j'aperçois au bord du cours d'eau des feuilles qui me font fortement penser à celles de l'Ail-aux-ours. Avec prudence, car la rive était glissante et mes lombaires bien douloureuses, je m'en approche tout en me disant que cela devait être encore des feuilles mal formées d'un Arum. Je m'accroupis tant bien que mal et prélève un tout petit morceau du bout d'une feuille. À peine l'avais-je coupé qu'une forte odeur d'ail me parvint aux narines.

La preuve était faite : l'Ail-aux-ours existe bien à Sainte-Aulde, au bord d'un ru, en contexte de sous-bois forestier frais et humide, comme apprécie cette espèce.

Il n'y a, en tout et pour tout, que douze feuilles de cet Ail-aux-ours et toutes localisées au même endroit. Et aucune trace de bourgeons à fleurs, malgré la période printanière. Quelques semaines plus tard, j'ai repris mes explorations des différents petits ruisseaux de la commune, mais je n'ai pas vu le moindre nouveau pied d'Ail-aux-ours. Cependant, je reste persuadé que cette facétieuse espèce se trouve ailleurs à Sainte-Aulde, attendant patiemment que je la débusque. Tout n'est qu'une question de « patience et longueur de temps », comme disait un certain Jean de La Fontaine.

Olivier Escuder

Prenons-en de la graine !

L'association des « croqueurs-de-carottes.org » (site à visiter) regroupe des semenciers qui proposent des semences paysannes .

Il existe principalement 2 types de graines, industrielles et paysannes.

Les graines industrielles sont obtenues par croisement entre deux plantes de la même espèce qui présentent chacune une caractéristique intéressante mais différente (ex : rendement et saveur), le résultat donne des graines hybrides F1 (1ère Fécondation) qui cumulent les 2 critères (effet hétérosis ou vigueur hybride). Mais la récupération des graines issues de la culture d'hybrides est déconseillée (dégradation à la 2ème fécondation, F2).

Toutefois, si on ne souhaite pas récupérer les graines de ses cultures, cela reste intéressant, surtout qu'il existe des hybrides bio. Car c'est cultiver son jardin qui est l'acte fort.

Pour les semences paysannes (libres de droit de propriété), l'approche est plus globale, avec la possibilité de récupérer les graines de ces cultures, en effectuant soi-même la sélection des plantes les mieux adaptées au terrain. Avec, peut-être, des récoltes un peu moins abondantes au début, mais avec la garantie d'aucune manipulation biotechnologique ou génétique (manipulations que l'on peut comprendre pour des vaccins mais beaucoup moins pour l'alimentation).

Le principal est sans doute d'avoir une terre bien vivante qui va nourrir les plantes qui vont, à leur tour, nourrir la terre (photosynthèse) et nous (mais c'est une autre histoire).

Joël Boudot

